

Plus de 300 responsables limogés

Grand nettoyage dans le secteur de la Solidarité nationale

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3981 - Lundi 26 septembre 2016 - Prix : 10 DA

Accident ferroviaire de Boudouaou

Installation d'une commission d'enquête administrative

Page 24

Grine rassure sur le fonctionnement de l'Exécutif

«Il y a une cohésion et une solidarité gouvernementales»

Page 3

Clinton et Trump face à face

Par Mohamed Habili

L'élection présidentielle américaine n'est pas une loterie, comme elle peut l'être ailleurs. On sait des semaines, sinon des mois, et souvent même dès la tenue des conventions des deux grands partis, démocrate et républicain, qui va présider pendant les quatre prochaines années aux destinées de la première puissance mondiale. Un politologue américain qui a étudié des élections de ce type depuis 1860 a mis au point une sorte de test comportant 12 propositions qu'il faut valider ou invalider s'agissant du candidat appartenant au même camp (en l'occurrence Hillary Clinton) que le président sortant (Barack Obama donc) par un «vrai» ou par un «faux». Si le candidat ainsi défini est crédité de 6 «faux», cela veut dire qu'il va perdre l'élection. Il se trouve qu'appliqué à la candidate démocrate le test se solde, à quelques semaines maintenant de la date fatidique, par cinq «faux». Il suffirait d'un seul de plus pour que, à en croire le professeur américain, elle perde l'élection devant Donald Trump. Ce sixième désavantage qui achèverait de la faire perdre pourrait être le score du troisième homme, l'outsider autrement dit, ni démocrate ni républicain, en l'occurrence Gary Johnson, crédité dans un des sondages réalisés jusqu'à présent de pas moins de 12%.

Suite en page 3

Stabilisation du marché pétrolier

Bouterfa : «L'Opep condamnée à prendre une décision»



«Dans tous les cas de figure, que ce soit à Alger ou ailleurs, l'Opep est condamnée à prendre une décision quant à la stabilisation du marché énergétique mondial», a affirmé M. Bouterfa, hier à Alger. Lire page 3

Suppression de la retraite anticipée

Les syndicats autonomes appellent à une grève

Page 2

Journée d'étude «Le théâtre et le public»

Les raisons du désintérêt du public en débat

Page 13

Plus de 300 responsables limogés

Grand nettoyage dans le secteur de la Solidarité nationale

■ Plus de 300 directeurs d'établissements spécialisés relevant du secteur de la Solidarité au niveau local, ainsi que 13 directeurs chargés de l'activité sociale au niveau de certaines wilayas, ont été démis de leurs fonctions. Motif évoqué par le département de Mounia Meslem : des bilans insuffisants.

Par Louiza Ait Ramdane

Le secteur de la Solidarité nationale a opéré un changement à la tête des responsables locaux. La mauvaise prise en charge des programmes destinés aux handicapés et aux nécessiteux fait partie des lacunes relevées.

Cette opération de limogeage a touché près de 13 directeurs chargés de l'activité sociale au niveau de certaines wilayas et plus de 300 directeurs d'établissements spécialisés relevant du secteur au niveau local pour «manquement» à leurs missions.

Selon la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, les responsables du secteur au niveau local ont été appelés à être conscients de la responsabilité qui leur incombe et des grandes missions qui leur sont assignées en matière de prise en charge des catégories démunies et de mise en œuvre des programmes de développement social, outre la gestion rationnelle des dépenses et le respect des instructions de l'administration centrale.

Lors d'une rencontre nationale des cadres du secteur, la ministre a évoqué également des mesures prises dans ce

domaine. Mounia Meslem rappelle que plus de 843 000 personnes ont bénéficié de la prime forfaitaire de solidarité avec une couverture sociale durant le premier semestre 2016. Dans le cadre des opérations d'assainissement des listes des bénéficiaires d'aides lancées en 2015, au premier semestre 2016, «80 000 personnes qui n'ouvrent pas droit ont été supprimées des listes». A cette occasion, la ministre a affirmé que l'Etat «n'abandonnera pas et ne renoncera pas» à sa politique sociale en dépit de la situation économique difficile que traverse le pays.

M^{me} Meslem a exclu l'existence dans le projet de loi de finances 2017 de mesures remettant en cause la politique sociale de l'Etat, notamment en matière d'aide aux catégories vulnérables et démunies. La ministre a saisi cette occasion pour annoncer le lancement prochain d'une nouvelle stratégie de solidarité nationale en adéquation avec la conjoncture économique basée essentiellement sur une prise en charge optimale des catégories démunies et la consolidation de l'action de sensibilisation en matière d'accompagnement de la mobilisation des ressources humaines et matérielles pour l'intensification des efforts en matière de



Ph.D. R.

prise en charge efficace de ces catégories. La ministre a indiqué que la loi de finances 2016 n'a pas fait abstraction des engagements nationaux en matière de politique sociale. Les transferts sociaux ont connu une augmentation et la «politique de rationalisation des dépenses publiques adoptée par l'Etat n'a pas eu d'impact sur le volet social», a-t-elle indi-

qué. La consécration de la protection sociale dans les législations nationales a été renforcée à la faveur du dernier amendement constitutionnel qui a vu l'introduction de nouvelles dispositions garantissant les droits des malades, des catégories démunies, des personnes aux besoins spécifiques, des femmes, des enfants et des personnes âgées. L. A. R.

Suppression de la retraite anticipée

Les syndicats autonomes appellent à une grève

Plusieurs syndicats de différents secteurs ont affirmé lors d'une réunion à Alger, leur attachement à la retraite proportionnelle en tant qu'acquis pour les travailleurs. A cet effet, les 17 syndicats de ce collectif, qui regroupe certains syndicats de l'Education, de la Santé et d'autres secteurs économiques «ont convenu de revendiquer le maintien de la retraite proportionnelle en tant qu'acquis des travailleurs». Dans ce contexte, le collectif a décidé d'une grève nationale les 17 et 18 octobre prochain, selon le même source. Le collectif a réitéré son exigence d'associer tous les syndicats à l'élaboration du code du travail et de préserver le pouvoir d'achat, mettant en garde contre les effets «négatifs» des mesures contenues dans le projet de la loi de finances 2017. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait indiqué fin août dernier que le projet de la loi relatif à la retraite vise à «garantir la pérennité du système et les droits des travailleurs ainsi que ceux des jeunes qui intégreront dans le futur le marché du travail». Il avait rappelé que dans les années 1980, «on avait sept travailleurs pour un retraité. Aujourd'hui, ils sont moins de trois à cotiser pour chaque pensionnaire», affirmant que «l'Algérie a amélioré en un temps record les conditions de vie et la couverture sanitaire de sa population et faire ainsi progresser l'espérance de vie dans un cadre de justice sociale et de solidarité intergénérationnelle». «Aujourd'hui, nous ne faisons que revenir à la situation de 1996, après un profond dialogue entre toutes les parties concernées par ce dossier», avait-il expliqué, déplorant que «certaines personnes veuillent politiser cette question». Le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite propose l'abrogation des dispositions de retraite

sans condition d'âge, instituées par l'article 2 de l'ordonnance n° 97-13 du 31 mai 1997, modifiant et complétant cette loi. Les dispositions de retraite sans condition d'âge et de retraite proportionnelle ont été mises en place dans le cadre du programme d'ajustement structurel, à l'effet de prendre en charge les compressions d'effectifs qui ont suivi la fermeture de bon nombre d'entreprises nationales. En dépit du dépassement de cette période, le système national de retraite continue à enregistrer un nombre important de départs volontaires à la retraite avant l'âge de 60 ans, sur la base de ces dispositifs de 1997, ce qui a entraîné un sérieux préjudice pour les équilibres financiers de la Caisse nationale de retraite (CNR). Le projet de loi soumis à l'APN propose «la suppression de ces dispositifs exceptionnels» conçus pour une période transitoire et le retour à la règle de l'âge minimum de la retraite à 60 ans en vigueur depuis 1983 afin de sauvegarder le système national de retraite basé sur le principe de solidarité intergénérationnelle. Le texte en question propose par ailleurs le droit des travailleurs à poursuivre volontairement leur activité au-delà de l'âge de 60 ans, dans la limite de cinq années. Cette disposition permettra aux travailleurs concernés de valider notamment des années de travail supplémentaires au titre de leur retraite. Cette loi qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017 intègre des règles spécifiques concernant les travailleurs occupant des postes de travail à haute pénibilité, qui pourront bénéficier de la retraite avant l'âge de 60 ans. Il intègre également des dispositions pour les travailleurs exerçant des professions hautement qualifiées ou des métiers déficitaires qui pourront bénéficier, à leur demande d'un recul de l'âge de leur retraite.

Meriem B.

Stabilisation du marché pétrolier

Bouterfa : «L'Opep condamnée à prendre une décision»

■ «Dans tous les cas de figure, que ce soit à Alger ou ailleurs, l'Opep est condamnée à prendre une décision quant à la stabilisation du marché énergétique mondial», a affirmé M. Bouterfa, hier à Alger.

Par Yacine Djadel

Lors d'une conférence animée hier à Alger sur la réunion ministérielle de la 15^e édition du Forum international de l'énergie qui se tient aujourd'hui et demain, le ministre de l'Énergie, Noureddine Bouterfa, n'a pas manqué de rappeler tout l'intérêt de la rencontre en vue d'une concertation commune sur la conjoncture actuelle mondiale de l'énergie. S'agissant également de la réunion informelle de l'Opep qui se tiendra juste après, soit mercredi 28 septembre au Club des pins, un événement tout autant important que le premier, le ministre s'est dit optimiste sur un éventuel accord commun entre les pays. Selon lui, il s'agit aussi d'une mesure d'action urgente faisant que l'Opep n'a d'autre choix que de trancher sur la question. A ce propos, il a déclaré que «dans tous les cas de figure, que ce soit à Alger ou non, l'Opep est condamnée à prendre une décision, quant à la stabilisation du marché énergétique mondial». Il faut rappeler que la nécessité à trouver un consensus commun pour les pays producteurs de pétrole et de gaz dans le monde, dans le but de rééquilibrer les courbes actuelles mondiales en matière d'énergie, constitue l'enjeu principal et objectif de cette réunion. Cependant, il est à noter que les 54 pays participants seront ame-



Ph./E. Soraya/J.A.

nés à présenter un descriptif minutieux sur les transactions énergétiques globales, ainsi qu'une mise en relief des perspectives et défis à relever. Ainsi, devant une baisse générale et une chute libre mondiale des prix du baril de pétrole liée à une surproduction, la réunion informelle d'Alger s'annonce cruciale, car déterminante pour l'avenir des cours du marché pétrolier mondial. Pour ce faire, et en guise de résolution arrangeant les intérêts de tous, la question de la possibilité d'un gel ou non de la production pétrolière de la part des pays producteurs se trouve être la meilleure solution pour le moment. Toutefois, il devrait s'agir uniquement d'une

réduction de celle-ci et non par un arrêt total. Sur ce point, le ministre algérien de l'Énergie n'a pas hésité à mettre au clair cette nuance. «Les pays de l'Opep produisent 300 500 000 barils par jour. Si l'on continue à ce rythme de production, il est clair qu'on risque d'être à moyen terme dans une crise largement pire par rapport à tout ce qu'on a vu jusqu'à aujourd'hui. Pour y remédier, toutes les éventualités sont probables, sachant que la meilleure solution est un gel de la production mais juste sur des réductions», a-t-il expliqué. La position de l'Algérie sur la question est donc claire selon le ministre, d'autant plus qu'elle est conciliatrice et médiatrice entre

les pays encore divergents sur le sujet. Concernant les autres nations productrices, telles que l'Iran et l'Arabie saoudite, pour M. Bouterfa ce ne sont pas des pays qui s'opposent à proprement parler mais qui ont juste des visions différentes sur leur politique de gestion énergétique. Par ailleurs, il a ajouté qu'il espère trouver au plus vite une formule intégrant tout le monde. Le ministre a profité de cette conférence pour mettre en évidence la complexité technique relative à la gestion du marché pétrolier, en plus de ses différends politiques et financiers qu'on lui reconnaît de par le monde.

Y. D.

Grine rassure sur le fonctionnement de l'Exécutif

«Il y a une cohésion et une solidarité gouvernementales»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a tenu à faire passer hier un message concernant le fonctionnement de l'Exécutif. A ce propos, il a démenti l'existence «d'incohésion» au sein du gouvernement.

A l'occasion d'une conférence sur le journalisme «mobile», organisée hier à l'École supérieure nationale du journalisme à Ben Aknoun, dans le cadre du cycle de formations initié par le ministère de la Communication, Grine a déclaré : «Je voudrais juste affirmer qu'il y a une cohésion, une solidarité et une discipline gouvernementale sous l'égide du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans l'application rigoureuse du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Face à l'étonnement de l'assistance aux motivations d'une telle déclaration dans une conférence de formation, le ministre a expliqué qu'il avait fait cette clarification à certains confrères à Djelfa «pour qu'ils ne disent pas que le ministre de la Communication ne voulait pas répondre et qu'il y a encore ambiguïté». «Si je n'avais pas répondu on aurait dit qu'il y a quelque chose. Les choses sont claires et transparentes», a-t-il encore expliqué. Le ministre dira aussi que la question de la cohésion au sein du gouvernement lui a été posée dans les coulisses par un

nombre de journaliste à l'occasion du dîner offert, samedi soir, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en l'honneur des athlètes algériens médaillés aux jeux Olympiques et Paralympiques.

Selon les propos du ministre de la Communication, tout ce qui se dit sur une «incohésion» au sein du gouvernement est «infondé» et il n'y a pas de «problème» entre les ministres et pas de «contradictions» dans leurs déclarations.

Les déclarations de M. Grine viennent en réponse à certaines analyses sur l'existence d'incohérence au sein du gouvernement suite aux dernières sorties médiatiques des ministres Abdelwahab Nouri, Bekhti Belaïb et Mounia Meslem. Certains ont évoqué «une incohérence, problème entre ministres et contradictions dans les déclarations».

C'est le ministre du Tourisme, Abdelwahab Nouri, qui, le premier, avait révélé une distribution illicite des hectares de terrain au Dounia Parc. Cette révélation a été suivie d'une mise au point du ministre de la Justice, Tayeb Louh, interpellé par la presse sur les détournements des terres agricoles. Le garde des Sceaux a invité son collègue au gouvernement à saisir la justice comme le stipule le code pénal dans son article 32. Cependant, le Premier ministre Abdelmalek

Sellal a déclaré à la chaîne de télévision «Ennahar» qu'il s'agit d'une «erreur qui a été réglée».

D'autre part, le ministre du Commerce a parlé de pratiques mafieuses d'importateurs et annoncé le retour de l'importation des voitures de moins de trois ans avec un cahier des charges strict. Suite à cette déclaration, des rumeurs ont circulé sur l'annulation de cette décision.

Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a appelé jeudi dernier tout citoyen et responsable en possession de dossiers et de preuves sur des délits, notamment la corruption, à informer la justice et ne pas se limiter à des déclarations et des paroles. «Les portes des parquets sont ouvertes à tous ceux qui ont des dossiers sur la corruption pour aider la justice et la société à la combattre», a-t-il déclaré à l'APN. Louh a fait savoir que «chaque responsable est obligé de dénoncer tout délit en adressant au procureur des informations, voire un dossier», et ce, conformément à l'article 32 du code de procédure pénale. «Le code de procédure pénale est clair sur le rôle des parquets dans la lutte contre la corruption et leurs portes sont ouvertes à tous ceux qui ont des dossiers sur la corruption», avait-il précisé.

Nacera Chennai

LA QUESTION DU JOUR

Clinton et Trump face à face

suite de la page Une

Il suffirait qu'il obtienne le moment venu moitié moins, 6%, pour que ce que beaucoup d'Américains considèrent comme le scénario catastrophe, l'élection du magnat Trump, le cauchemar plutôt, devienne réalité. On en saurait un peu plus aujourd'hui au terme du premier des trois débats prévus entre les deux principaux candidats à l'élection du 8 novembre prochain. Le seul fait que les observateurs, aux Etats-Unis mêmes et dans le reste du monde, en soient réduits à attendre de voir comment cela va se passer entre eux, en dit déjà long sur l'incertitude qui marque cette élection. Dans un duel opposant une professionnelle au long cours comme Hillary Clinton à quelqu'un d'aussi excentrique et amateur que Donald Trump, à un débutant somme toute, un honnête observateur devrait être a priori sûr et certain que la première ne ferait qu'une bouchée du second. Il ne devrait pas douter de l'issue de la confrontation. Si tel était le sentiment général au début de la campagne, force est de constater que ce n'est plus le cas aujourd'hui, ainsi qu'en attestent d'ailleurs les sondages, qui donnent les deux candidats dans un mouchoir de poche pour le jour de l'élection, l'écart entre eux, il est vrai souvent à l'avantage de Clinton, étant compris à l'intérieur de la marge d'erreur propre à ce genre d'exercice, et de plus tendant à se rétrécir. L'incertitude est telle qu'on n'exclue plus que Trump l'emporte sur elle dès le débat de ce soir. D'autant qu'avec lui il faut s'attendre à tout. Toute la question est de savoir si quelqu'un d'aussi structuré et posé que Clinton est suffisamment armé pour tenir tête à un concurrent, qui d'une part professe pour sa personne une détestation vraie, et qui de l'autre est porté par un mouvement antisystème qui justement attend de lui qu'il la cloue dès ce soir au pilori. Entre eux, en tout cas, ce sera sans pitié. Tous les coups seront permis, sauf que Trump n'a pas grand-chose à perdre à ce jeu-là. Au contraire il a tout gagné. Il se peut bien aussi que la preuve soit faite dès ce soir que ce n'est pas une Clinton qu'il fallait opposer à Trump, mais un anticonformiste comme lui, mais au plan du projet et du contenu aux antipodes de lui : Bernie Sanders. A un candidat antisystème de droite, il eût été plus sage d'opposer un antisystème de gauche. D'autant que des sondages réitérés ont montré que dans le cas où le candidat républicain était Donald Trump, Hillary Clinton ne pouvait pas le vaincre, à la différence de Bernie Sanders qui lui en avait les moyens. L'establishment démocrate en a décidé autrement pour le meilleur comme pour le pire.

M. H.

Viande ovine putréfiée

Les résultats de l'enquête connus d'ici la fin de la semaine

■ Les résultats de l'enquête sur la putréfaction de la viande de moutons de l'Aïd el Adha seront connus vers la fin de la semaine en cours, a indiqué, hier, le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, Karim Boughalem.

Par Halim O.

« **L'**enquête lancée par le ministère de l'Agriculture en collaboration avec la Gendarmerie nationale est toujours en cours. Les résultats seront connus dans trois ou quatre jours», avance M. Boughalem. A ce propos, il a précisé que les analyses moléculaires des échantillons envoyés aux laboratoires de la Gendarmerie nationale sont importantes pour déterminer les causes de la putréfaction de la viande. Quant au laboratoire central vétérinaire, qui relève du ministère de l'Agriculture, il est chargé de son côté des analyses biologiques. Interrogé sur le

réseau illicite de commercialisation de produits pharmaceutiques non autorisés pour l'engraissement d'animaux, démantelé samedi dernier à M'sila, le même responsable fait savoir que cette affaire n'a aucun lien avec celle de la viande putréfiée comme cela a été relayé par les médias. «Effectivement, la Gendarmerie nationale a arrêté des éleveurs et des vétérinaires appartenant à un réseau de commercialisation de produits vétérinaires non homologués destinés au traitement de la volaille. Mais cela n'a rien à voir avec la viande ovine putréfiée», affirme-t-il. Pour rappel, au lendemain de la fête de l'Aïd el Adha, les services vétérinaires de plusieurs wilayas ont été alertés par des citoyens sur la putréfaction de la viande de leurs moutons, tandis que des personnes ayant consommé



PHO. R.

la viande des moutons sacrifiés ont souffert d'intoxications alimentaires. En attendant les résultats des analyses des échantillons de viande prélevés sur les carcasses touchées, les

services vétérinaires ont avancé la probabilité liée aux conditions climatiques ayant caractérisé les deux jours de l'Aïd, à savoir la chaleur et un taux d'humidité assez élevé, en plus des condi-

tions d'hygiène inappropriées dans certains endroits. Le nombre de têtes sacrifiées durant l'Aïd el Adha de cette année a atteint les 4,5 millions.

H. O.

Aviation civile

L'Algérie candidate au Conseil de l'Organisation internationale

L'ALGÉRIE s'est portée candidate au Conseil de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) pour représenter la région Afrique du Nord durant les trois prochaines années, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Travaux publics et des Transports. Les travaux de la 39^e session de l'Assemblée générale (AG) de l'Organisation se dérouleront du 27 septembre au 7 octobre prochains à Montréal (Canada), à l'issue desquels l'AG élira également les 36 Etats contractants qui seront représentés au Conseil, a précisé la même source. Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boujdema Talaï, participera aux travaux de cette session à la tête d'une importante délégation du secteur, a précisé le communiqué. L'ordre du jour de cette session comprend notamment les questions relatives à la sécurité, à la sûreté et à la protection de l'environnement. Lors des travaux de l'AG, les 191 Etats contractants passeront en revue les activités de l'OACI durant les trois dernières années et adopteront le programme de travail et le budget de l'Organisation pour la période 2016-2019. L'AG de l'OACI est l'organe souverain de l'Organisation. Elle se réunit au moins une fois tous les trois ans, et est convoquée par le Conseil en tant qu'organe directeur de l'OACI. Elle établit la politique mondiale de l'Organisation pour le prochain triennal. Pour rappel, l'OACI qui dépend des Nations unies, a pour missions principales de participer à l'élaboration des normes qui permettent la standardisation du transport aéronautique international. R. N.

Dispositifs de soutien à l'emploi

Des indices prometteurs grâce à des projets de jeunes réussis

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé à Sidi Bel-Abbès que des indices prometteurs sont enregistrés grâce aux projets réussis par des jeunes dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi. Animant un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que ces indices découlent de projets de jeunes dans des secteurs vitaux générant la richesse, à l'instar de l'agriculture, de l'industrie, de la santé et du tourisme, affirmant que l'Etat soutiendra les projets contribuant au développement de l'économie nationale. M. El Ghazi a souligné que les projets créés au titre des dispositifs d'emploi augurent d'un avenir radieux, mettant en exergue, dans ce contexte, la politique de l'Etat visant à accompagner les jeunes pour leur permettre de contribuer au système économique national et à l'édification du pays. Abordant le cas de Sidi Bel-Abbès, le

ministre a qualifié la wilaya de pilote en matière d'emploi réussissant à réduire le taux de chômage en deça de la moyenne nationale de 30,58% en 1999 à 9,51% cette année, selon l'Office national des statistiques, et ce, à la faveur de la concrétisation de la stratégie de bonne gouvernance de l'Etat en matière d'emploi et de lutte contre le chômage. Ce taux est appelé à baisser davantage, a-t-il prévu. Le ministre a ajouté que Sidi Bel-Abbès recèle d'importants atouts économiques permettant aux jeunes d'investir et de créer des projets dans des domaines tels que l'agriculture avec ses filières, l'industrie électronique, mécanique et de fabrication de matériaux de bâtiment. M. El Ghazi a valorisé, au passage, la formation qui permet d'assurer un accompagnement aux jeunes à concrétiser leurs projets et améliorer les résultats, saluant l'expérience de Sidi Bel-Abbès à intégrer les micro-entreprises avec de grandes entreprises pion-

nières en vue de renforcer les expériences. Concernant la sécurité sociale, le ministre a exprimé sa satisfaction quant aux prestations fournies au citoyen, notamment avec la carte Chifa. M. El Ghazi a inauguré, lors de sa visite dans la wilaya, deux sièges de l'Agence locale de l'emploi et d'un centre payeur relevant de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) au niveau de la commune de Sfifef. Le ministre a également présidé l'ouverture d'un mini salon pour l'emploi à la maison de la culture «Kateb-Yacine» de Sidi Bel-Abbès, posé la première pierre pour la réalisation du nouveau siège de l'Office national d'appareillages et prothèses (Onaph) à Sidi Djillali et inauguré une crèche relevant de la Cnas. M. Mohamed El Ghazi a, en outre, visité la clinique de médecine nucléaire «Ibn Nafis» créée dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

Hani Y./APS

Parlement

Vote aujourd'hui du projet de loi relatif au Conseil des droits de l'homme

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend aujourd'hui ses travaux, en séance plénière consacrée au vote du projet de loi relatif au Conseil national des droits de l'homme (CNDH), une institution dédiée à l'épanouissement des droits de l'homme en Algérie. Ce projet de loi, présenté mercredi dernier par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, accorde au Conseil de larges prérogatives en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, avec pour mission notamment d'émettre au gouvernement ou au Parlement, des avis, recommandations, propositions et rapports sur toute question se rapportant aux droits de l'homme. Il prévoit également de contribuer à l'élaboration des rapports présentés périodiquement par l'Algérie devant les mécanismes et instances des Nations unies et institutions régionales et suivre la

mise en œuvre des observations et recommandations de celles-ci. Dans le domaine de la protection des droits de l'homme et sans préjudice des prérogatives de l'autorité judiciaire, le Conseil est chargé en particulier de l'alerte précoce dans les situations de tension ou de crise pouvant entraîner des violations des droits de l'homme et de prendre, en coordination avec les autorités compétentes, les mesures préventives nécessaires. Il s'agit aussi de détecter et d'entreprendre des investigations sur les violations des droits de l'homme et les signaler aux autorités compétentes, en émettant des avis et des propositions appropriés, de recevoir des requêtes sur toute atteinte aux droits de l'homme, de les étudier et d'en saisir les autorités administratives concernées, en formulant toute recommandation utile. Par ailleurs, le Conseil adresse au président de la

République, au Premier ministre et au Parlement, un rapport annuel relatif à la situation des droits de l'homme, assure la diffusion de ce rapport et en informe l'opinion publique de son contenu. La composition du Conseil est fondée sur le principe du pluralisme sociologique et institutionnel ainsi que la représentation de la femme et prévoit que ses membres soient choisis pour leur compétence avérée, leur probité, leur expertise et l'intérêt qu'ils portent aux droits de l'Homme, parmi les représentants de la société civile, du mouvement associatif, des organisations professionnelles et syndicales, ainsi que du Parlement. Les 38 membres du CNDH sont nommés par décret présidentiel pour une période de 4 années renouvelable, alors que son président est élu, par ses pairs, parmi les membres du Conseil pour une période de 4 années renouve-

lable une seule fois. Le projet de loi prévoit, dans ce cadre, que la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme continue à exercer ses missions jusqu'à l'installation du CNDH. Selon l'exposé des motifs de ce texte, la mise en place d'institutions nationales en charge des droits de l'homme « *vise à donner à la société civile et autres partenaires des pouvoirs publics un cadre d'expression privilégié ayant pour vocation l'épanouissement et le respect des droits de l'homme ainsi que la diffusion d'une culture qui s'y rattache*». La question des droits de l'homme a également été « *au centre de la dernière révision qui a notamment étendu le champ des droits et libertés constitutionnellement garantis et renforcé le rôle de la justice en tant que garant de leur respect*», rappelle-t-on.

Fateh J.

Protection des terres agricoles

Des mesures juridiques répressives à l'encontre des contrevenants

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum, a déclaré à Alger que son département examinera prochainement la concrétisation de l'article 19 de la Constitution qui prévoit essentiellement la protection par l'Etat des terres agricoles à travers des textes de loi coercitifs.

Par Souad H.

Dans une allocution lors d'une rencontre avec les cadres du secteur, M. Chelghoum a indiqué que le ministère œuvrera prochainement avec les parties concernées à l'examen des moyens de concrétiser cet article à travers l'élaboration de textes de loi coercitifs contre tous ceux qui transgressent le foncier agricole. «*Nous devons protéger les terres agricoles qui sont un véritable capital pour la nation*», a ajouté M. Chelghoum mettant l'accent sur la nécessité de faire face à quiconque tenterait de les dévier de leur vocation agricole. L'article 19 de la Constitution stipule que l'Etat garantit l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures. L'Etat protège également les terres agricoles et le domaine public hydraulique. Le ministre a affirmé, dans ce contexte, que l'utilisation rationnelle des terres agricoles figurera dans les priorités de la nouvelle feuille de route tracée par le ministère «*selon la vision et la méthodologie dictées par la situation éco-*



Ph. > D. R.

nomique actuelle du pays». Il a, dans ce sens, appelé les cadres de son secteur et les responsables au niveau des wilayas à sensibiliser et à encadrer les agriculteurs autour de l'utilisation des terres agricoles et l'utilisation rationnelle des terres en jachère qui représentent 40% de la superficie des terres cultivables estimées à 8,5 millions d'hectares et qui devront

atteindre les 9 millions d'hectares à l'horizon 2019. M. Chelghoum a qualifié d'*«inquiétant pour l'agriculture du pays»* l'utilisation irrationnelle actuelle des terres en jachère. Le programme visant la résorption des terres en jachère prévoit de réduire de 20% la superficie concernée soit 576 000 hectares dont 432 000 ha seront exploités pour les cultures de

pâturages et 144 000 à celles des légumineuses. Le ministre a mis en avant la nécessité d'une utilisation rationnelle des ressources humaines et naturelles afin de remporter le pari de l'autosuffisance alimentaire et réduire la dépendance aux marchés extérieurs. «*Seules l'augmentation et la diversification de la production agricole nous permettront de relever ce défi*», a

insisté M. Chelghoum qui a rappelé les résultats enregistrés par le secteur durant les 15 dernières années avec un taux de croissance de 9 %. Il a souligné l'impératif de continuer à drainer de nouveaux investissements pour promouvoir la production et multiplier les moyens de stockage. Estimant que la situation économique actuelle exige des unions professionnelles des coopératives, de s'organiser selon les filières, le ministre a souligné le rôle des chambres de l'agriculture et de la pêche pour hisser le niveau de production et de rentabilité et préserver les ressources naturelles. La réunion des cadres se poursuit en ateliers sur plusieurs dossiers intéressants le secteur, notamment l'irrigation complémentaire. Il s'agira de faire le bilan des actions entreprises dans le cadre du programme d'un million d'hectares complémentaires de terres irriguées pour atteindre 600 000 hectares dans la céréaliculture. Les autres ateliers plancheront sur la problématique des terres en jachère, le développement des cultures de légumineuses et des pâturages, la promotion de l'investissement par la mise en valeur des terres ainsi que le bilan et les perspectives du programme des contrats de concessions pour l'exploitation de terres agricoles relevant du domaine de l'Etat. Sur ce thème, le ministre a indiqué que la régularisation des dossiers de transfert de jouissance permanente en droit de concession était presque finalisée. Il ne subsiste que quelques dossiers à l'étude au niveau des commissions de wilaya ou des services domaniaux ou encore au niveau des instances judiciaires, a-t-il assuré.

S.H./APS

Transport aérien

Tassili Airlines lance deux nouvelles lignes charter pétrolier vers le Sud

Le Groupe Sonatrach et sa filiale la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) ont signé à Krechba (Ghardaia), une convention portant sur l'ouverture de deux lignes charter pour le transport du personnel de compagnie pétrolière. D'une durée de trois ans, la convention porte sur l'ouverture de deux dessertes Alger-Oran-Krechba et Alger-Canstantine-Krechba, à raison d'une fois par semaine en aller-retour consacrées au personnel de la société In Salah Gaz (ISG), avec une capacité globale de 23 000 employés transportés annuellement. In Salah Gaz est un groupement dont le groupe Sonatrach, est le principal actionnaire avec British Petroleum (BP) et Statoil. Le vol inaugural de ces deux nouvelles dessertes a été effectué sur un appareil de type Bombardier Q400 à partir de l'aéroport International d'Alger vers Krechba. La cérémonie de signature, s'est déroulée au siège de la société ISG à Krechba, en présence du vice président du groupe Sonatrach, chargé de l'exploration et la production, Mekmouche Salah, et le P-dg de TAL, Belkacem Harchaoui, signataires de la convention. Intervenant lors d'un point de presse conjoint, le P-dg de TAL a expliqué que les deux dessertes seront opérées chaque lundi sur un appareil de 37 sièges, «*permettant une meilleure prise en charge du personnel de Sonatrach en matière de transport vers le nord du pays*». Selon lui, l'objectif

de TAL qui couvre actuellement 80% des besoins de transport du secteur des hydrocarbures est d'atteindre «*les 100% d'ici la fin de l'année en cours*». S'agissant du transport domestique grand public, M. Harchaoui a annoncé, le lancement d'une nouvelle ligne, Alger-Tiaret-Oran et ce à partir du 12 octobre prochain, alors qu'une nouvelle autre ligne reliant Alger à Biskra est à l'étude. Pour son réseau international, TAL renforcera à partir du 30 octobre sa ligne Alger-Nantes avec un nouveau vol hebdomadaire chaque lundi, qui s'ajoutera à celui effectué actuellement chaque vendredi. Concernant le développement de la compagnie, le P-dg a indiqué a fait savoir que TAL compte renforcer sa flotte, composée actuellement de 12 avions, par l'acquisition de 4 nouveaux appareils, dont "l'appel d'offre international sera lancé prochainement". Il a ajouté que la compagnie finalise actuellement l'affrètement d'un nouvel appareil de 150 sièges et compte également lancer un appel d'offre international, dans le cadre du leasing, pour l'affrètement d'un autre appareil avec option d'achat. Pour sa part, M. Mekmouche a estimé, lors du point de presse, que la nouvelle convention signée avec TAL permettra de répondre aux besoins des employés de la société ISG, actuellement à au nombre de 1 800 travailleurs, en matière de transport à partir et vers le site de Krechba. A une ques-

tion sur le retour des travailleurs étrangers au site gazier de Krechba relevant de la société ISG qui a fait l'objet en mars dernier d'une attaque terroriste déjouée grâce à l'intervention des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), le responsable a indiqué que «*tous les étrangers qui sont retournés dans leurs pays suite à cette attaque ont repris le travail d'autant que le site est ouvert également aux étrangers qui souhaitent venir y travailler*», précisant que le site est sous «*haute surveillance*» en collaboration avec les forces de l'ANP. Le site gazier de Krechba compte parmi les cinq sites exploités par la société ISG, outre les gisements qui se trouvent à Hassi Moumen, Rag et Tiguentourine et une autre unité de pompage à Hassi R'mel. La capacité de production de la société ISG est actuellement de 20 millions de m³ de gaz par jour et devrait augmenter grâce au lancement de la production de nouveaux puits pour atteindre les 25 millions de m³/j, d'ici à 2017, a indiqué M. Mekmouche. A propos des projets de la Sonatrach, le responsable a indiqué que le groupe prévoit des investissements avoisinant les 70 milliards de dollars sur les cinq prochaines années en matière d'exploration et de production du pétrole et du gaz, précisant qu'actuellement la production gazière nationale augmente d'une moyenne de 5% annuellement.

Amel B.

Oum El Bouaghi

Hausse de la production de miel

■ La production de miel de l'année en cours a atteint dans la wilaya d'Oum El Bouaghi 148 quintaux, soit une hausse de près de 18 quintaux comparativement à la production de la saison passée, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Ali Fenazi.

Par Siham N.

Les bonnes conditions climatiques ayant prévalu durant le printemps favorisant la floraison des vergers, des forêts et des champs a été à l'origine de cette évolution de la production, selon le responsable qui note que ce niveau reste toutefois en-deçà du record de 153 quintaux enregistré en 2009. Le DSA note parallèlement un engouement croissant pour cette activité avec la progression du nombre d'apiculteurs durant 2016 à 269 contre 233 en 2011 même si l'apiculture demeure, souligne-t-il, pour la plupart une activité secondaire pratiquée en parallèle à la céréaliculture ou l'élevage. L'apiculture exige certaines connaissances et compétences auxquelles les éleveurs devront y être initiés pour aspirer à développer durablement la production et élargir le rucher de la



wilaya, estimé Ch. A. apiculteur de la commune d'Ain Diss connue pour ces vastes prairies qui favorisent cette activité. Selon cet éleveur, l'absence de pépinières apicoles constitue un

autre frein au développement et à l'expansion de la filière dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Malgré ces contraintes, le rucher de la wilaya continue de croître ces dernières années à la faveur du programme d'appui public, selon la direction des services agricoles qui fait état d'un total de 4 000 ruches productrices en plus de 620 nouvellement installées. Evoquant les perspectives d'une réelle «*émergence*» de la filière apicole et son apport dans le développement économique et social de diverses régions de la wilaya d'Oum El Bouaghi, beaucoup d'apiculteurs ont affirmé que l'organisation de sessions de formation abordant entre autres, l'intensification de l'essaimage artificiel et l'élevage des abeilles-reines, la valorisation des produits de la ruche sont en mesure de faire «*décoller*» la filière.

S. N./APS

Mostaganem

Début du 2^e Salon de l'agroalimentaire «MOSTA AGRO»

La 2^e édition du Salon de l'agriculture et des industries alimentaires «MOSTA AGRO» a débuté à Mostaganem, avec la participation de 35 exposants venus de plusieurs wilayas. Ce rendez-vous économique constitue un espace pour exposer des récoltes agricoles, en présence d'acteurs du secteur dont des éleveurs de bovins, des aviculteurs, producteurs d'engrais et de semences, des pépiniéristes et des opérateurs en emballage

et froid, ainsi que des entreprises spécialisées en protection végétale, des instituts d'agronomie et des banques. Un grand espace est réservé au matériel agricole de plantation, d'irrigation (équipements de pivot et de goutte-à-goutte, pompes, engins de traitement phytosanitaire, machines d'industries) et autres de stockage. Cette manifestation de trois jours, organisée au centre équestre de Sayada constitue aussi une occasion pour les agri-

culteurs, éleveurs et opérateurs économiques en agriculture et agroalimentaire de s'imprégner des techniques utilisées dans les filières agricoles et en industrie alimentaire. Une série de communications techniques sont programmées abordant, entre autres, l'analyse des eaux traitées destinées à l'irrigation, la lutte biologique et mode de traitement des parasites, les problèmes rencontrés en culture des maraichers, aviculture et éle-

vage des bovins et l'usage des engrais en maraichers. Des sorties sont prévues à des exploitations agricoles et espaces où sont utilisés des expériences de certaines cultures. Le salon «MOSTA AGRO» est initié par la chambre d'agriculture de la wilaya, la direction des services agricoles de Mostaganem, l'association «Le cavalier mostaganois» et la société des expositions «Effectif».

Maya T./ agences

Mascara

Vers la suppression de 22 passages à niveau dans la wilaya

Des études portant sur la suppression de 22 passages à niveau de la voie ferroviaire sont en cours dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris du directeur des transports. L'agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires «ANESRIF» effectue des études pour la suppression de 22 passages à niveau de la voie ferroviaire dans nombre de routes nationales, chemins de wilaya et vicinaux dans la wilaya et leur remplace-

ment par d'autres élevés ou souterrains afin d'éviter des accidents de la circulation, a indiqué Dilmi Abdelkader. Cette opération constitue une partie du projet de suppression de 92 passages à niveau au niveau national. Les ministères des Travaux publics et des Transport ont chargé l'ANESRIF de procéder à ce projet après l'achèvement des études. La priorité sera accordée, lors du lancement des travaux à Mascara, aux passages de la région de Mohammadia tra-

versée par la ligne ferroviaire reliant Oran et Alger où un fort trafic automobile se situe à proximité de l'autoroute est-ouest et la RN 4. Par ailleurs, le même responsable a indiqué l'achèvement de l'étude préliminaire de modernisation de la ligne ferroviaire reliant Mohammadia et Oran sur une distance de 72 kilomètres gérée par l'ANESRIF. Un exposé a été présenté dans ce sens la semaine dernière au siège de la wilaya de Mascara, a-t-il fait savoir. Cette étude vise à aug-

menter la vitesse du train sur ce parcours de 120 km/heure actuellement à 220 km/h. Deux propositions ont été formulées pour la réalisation de ce projet. La première concerne la modernisation du tracé avec le confortement du sol et la deuxième proposition préconise la réalisation d'un nouveau tracé. Une sortie des autorités de wilaya sur terrain décidera de l'une des deux variantes.

S.H.

Laghouat

Près de 5 000 lots de terrain à distribuer avant la fin 2016

Près de 5 000 lots de terrain destinés à l'auto-construction seront distribués avant fin de l'année en cours dans la commune de Laghouat, a-t-on appris hier du président de l'Assemblée populaire de cette commune (P/APC). Portée de 3 500 à 5 000 lots de terrain, cette tranche, qualifiée d'«*exceptionnelle*», pour satisfaire la demande crois-

sante des citoyens, a été répartie sur les zones de l'Oasis-Nord, Bouchaker et Bordj-Senoussi, et la zone jouxtant la RN-1 en allant vers la commune de Sidi-Makhlouf, a précisé le P/APC, Bachir Benbehaz. Selon le même responsable, le retard accusé dans la distribution de ces lots est imputé aux travaux d'aménagement des parcelles et

à la nécessité de leur viabilisation (raccordement aux réseaux divers), et ceux des édifices publics, notamment ceux des secteurs de l'éducation et de la santé. M. Benbehaz a souligné que le succès de cette opération de distribution permettra de renouveler l'opération l'année prochaine pour contribuer à l'allègement de la pression sur le

logement dans la commune du chef lieu de la wilaya. Près de 12 500 parcelles, totalisant une superficie de 357 hectares, ont été distribuées ces dernières années à travers les différentes communes de la wilaya de Laghouat, et une enveloppe de 46 millions DA a été allouée pour la réalisation de leurs études techniques.

A.O./APS

M'sila 1000 ha supplémentaire pour l'oléiculture

LA SUPERFICIE destinée à l'oléiculture dans la wilaya de M'sila a connu une extension de l'ordre de 1000 hectares, en 2016, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles de la wilaya. Cette extension, résultant de l'intérêt que portent les agriculteurs du Hodna à l'oléiculture en particulier dans la région sud de la wilaya a porté la totalité de la superficie de cette culture à 11 000 ha a précisé la même source mettant en relief l'apport des mesures incitatives et du soutien de l'Etat dans le développement de l'oléiculture.

La même source a, dans ce sens ajouté que cette extension s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme arrêté pour la capitale du Hodna détaillant que sur les 11 000 ha, 7 000 ha sont productifs. Les services agricoles ont également fait part que cette culture a favorisé la création de trois huileries et les opérations de plantation d'oliviers ont permis de créer quelque 600 emplois.

L'oléiveraie de la wilaya de M'sila a «*plus que décuplé*» durant la dernière décennie, passant en dix ans de 580 à 11 000 hectares, une extension qui s'explique par l'adaptation de l'olivier, arbre rustique peu gourmand en eau, au climat aride de cette wilaya step-pique, a-t-on conclu.

F.B.

Souk Ahras Distribution de 50 logements publics locatifs à Drea

LES CLEFS de cinquante logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Drea (Souk Ahras), dans une cérémonie marquée par une atmosphère de joie et de convivialité, a-t-on constaté.

L'opération d'attribution de ces logements constitue un premier quota d'un programme de distribution de 100 unités LPL, prévu avant fin 2016, a précisé le chef de l'exécutif local Abdelghani Filali. Il a ajouté que les travaux de réalisation de ces logements ont été effectués dans le strict respect des normes techniques requises détaillant que le quota restant de ce programme sera attribué dès le parachèvement de l'enquête d'usage par les services concernés.

En marge de cette journée, le chef de l'exécutif local s'est également rendu à la commune de Taoura où il s'est enquis des travaux de réalisation de 400 logements publics locatifs. Un quota de 121 unités y sera distribué avant la fin de l'année en cours, note-on

R.R.



Autodétermination du peuple sahraoui

L'UE «facilitera» la mise en œuvre de toute solution politique

■ L'Union européenne (UE) a marqué sa disponibilité à «soutenir» et «faciliter» la mise en œuvre de toute solution politique qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui, réitérant sa préoccupation face à la «longue durée du conflit» au Sahara occidental et ses conséquences sur la région.



Par Kamel L.

«**D**ans l'éventualité où une solution politique au conflit serait proche, l'UE envisagerait des mesures de soutien afin de faciliter la mise en œuvre de cette solution», a écrit le Conseil de l'UE dans sa réponse apportée à une dizaine d'eurodéputés dont Gilles Pargneaux et Rachida Dati qui l'interrogeaient sur l'action de l'Union à l'ONU pour promouvoir une solution politique du conflit au Sahara occidental. Le Conseil de l'UE qui représente les 28 Etats membres de l'Union, a souligné, à ce titre, que l'UE soutient les efforts actuellement déployés par le Secrétaire général des Nations unies pour aider

les parties à parvenir à «une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies». L'UE a encouragé, dans ce contexte, les parties à «rechercher une solution négociée au conflit», saluant les efforts déployés par l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Christopher Ross, et la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), dont le mandat a été prorogé jusqu'au 30 avril 2017 par la résolution 2285 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil

de l'UE a rappelé, à ce propos, que le Conseil de sécurité de l'ONU a indiqué dans cette résolution qu'il décidait de rester saisi de la question. L'UE s'est dite, en outre, «préoccupée par la longue durée du conflit», réitérant ses inquiétudes par rapport aux «conséquences de celui-ci sur la sécurité, le respect du droit international, y compris les droits de l'homme, et l'intégration dans la région». Par ailleurs, les eurodéputés Gilles Pargneaux, Rachida Dati et consorts, se sont faits éconduire par le Conseil de l'UE qui a rejeté leurs allégations sur «la nécessité d'opérer un recensement dans les camps de Tindouf». Dans leur question adressée au Conseil de l'UE, ces eurodéputés affirment que «le 21 janvier 2016, devant la commis-

sion du contrôle budgétaire, le Conseil a souligné la nécessité d'opérer un recensement dans les camps de Tindouf». Cependant, le Conseil de l'UE dément avoir débattu de ce sujet, encore moins de la décharge de la Commission européenne pour l'année 2013, invitant ces eurodéputés à adresser leur question sur ce point à la Commission elle-même. «Le Conseil n'a pas débattu des sujets qu'évoquent les honorables parlementaires, dont la question concernant la décharge à donner à la Commission devrait être posée à cette institution. Il convient également de noter que le Conseil n'a pas exprimé de position lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire du 21 janvier 2016», a souligné le Conseil de l'UE dans sa réponse.

Le Parti socialiste espagnol «réitère son soutien» à la cause sahraouie

Le porte-parole du Parti socialiste au Parlement régional de Murcie, Rafael Tobar, a réitéré «l'appui de sa formation politique à la cause sahraouie et à la justice de sa lutte». Ce responsable qui a reçu le ministre sahraoui de la Coopération, Bulahi Sayyed, et une délégation du front Polisario en Espagne a par ailleurs souhaité que «l'Espagne prenne des mesures à la hauteur de ses responsabilités historiques, morales et juridiques vis-à-vis du peuple sahraoui puisqu'elle est toujours considérée comme la puissance administrante de ce territoire». Le responsable espagnol avait pris connaissance par la délégation sahraouie des dernières évolu-

tions que connaît ce conflit et ses répercussions sur l'Afrique du Nord et sur les pays du pourtour méditerranéen. Le ministre sahraoui qui clôturait une visite de trois jours dans cette région a ensuite débattu, à l'université de Murcie, avec les responsables des facultés, le corps enseignant et des représentants d'étudiants «sur les voies et moyens à mettre en place à l'université pour que celle-ci joue un rôle important dans la sensibilisation quant à la justesse de la lutte du peuple sahraoui». Les participants à ce débat ont par ailleurs souligné l'importance du rôle de l'université «dans la formation d'une opinion publique à même d'exercer une pression pour l'application des résolutions des Nations unies et le respect des peuples à décider de leurs avenir». Dans cette même optique, l'université de Grenade organisera, durant le mois d'octobre prochain, un cycle de conférences qui aura pour thème générique «Le conflit du Sahara occidental : aucun signe de résolution». Cette rencontre de trois jours permettra de présenter trois conférences intitulées «Vers une analyse multidimensionnelle du conflit au Sahara occidental et les effets de son expansion dans le temps», qui sera animée par le professeur Irene Fernandez Molina (Université d'Exeter, Royaume-Uni), «Réflexions sur le conflit au Sahara occidental et les actions du Maroc sur le territoire», conférence du professeur Raquel Ojeda (Université de Grenade), et enfin une table ronde sur le «Sahara occidental, 40 ans après» qui sera animée par un groupe d'enseignants des universités de Grenade, de Complutense de Madrid et de Séville. K. L./APS

Tunisie

Le groupe parlementaire de Nidaa Tounes menacé de division

Le groupe parlementaire de Nidaa Tounes est menacé de division, a alerté le député du parti Mongi Harbaoui. Il a soulevé les différends qui ont refait surface au cours de la dernière période entre le clan Hafedh Caid Essebsi et le clan opposé de dirigeants comme Ridha Belhaj, Faouzi Elloumi, Khémaies Ksila et Abdelaziz Kotti. Dans une déclaration à l'AgenceTAP, il a indiqué que seulement près de la moitié des membres du groupe parlementaire du parti ont assisté aux travaux des journées parlementaires qui devaient trancher la question du choix du président et du bureau du groupe parlementaire. Selon Harbaoui, ceux

qui n'ont pas assisté à ces rencontres auraient reçu la veille, les instructions de Hafedh Caid Essebsi. Le député a formulé la crainte de voir le groupe parlementaire du parti divisé en deux, s'interrogeant sur les incidences de cette division sur le parti, mais aussi sur la stabilité du gouvernement. Il a souligné l'impératif de tenir les présidences de la République et du gouvernement loin des conflits partisans, surtout que le Chef du gouvernement Youssef Chahed et nombre des ministres sont candidats au bureau politique de Nidaa Tounes. Pour rappel, des dirigeants de Nidaa Tounes ont publié le 19 septembre une déclaration dans laquelle ils

demandent de «réduire le pouvoir» de Hafedh Caid Essebsi, suite à la proposition de Youssef Chahed à la tête du comité politique. Ils ont appelé à la suppression des postes de directeur

exécutif et de représentants juridique du parti, allusion à Hafedh Caid Essebsi, seul responsable de la crise de Nidaa, selon eux. D'après les signataires de la déclaration, Hafedh Caid

Essebsi «a fait exprès d'impliquer Youssef Chahed dans une manœuvre politique» qui risquerait de paralyser la marche du gouvernement.

Faiza O./Agences

Tunisie

Arrestation de deux takfiristes à Tataouine et un autre à Sidi Bouzid

DEUX TAKFIRISTES ont été appréhendés à Oued Nekrif à Remada, gouvernorat de Tataouine, par les unités de la Garde nationale. Au cours de l'interrogatoire, mené par la brigade des recherches et d'investigation de la Garde nationale, ils ont reconnu avoir tenté d'entrer clandestinement dans le territoire libyen pour rejoindre des groupes terroristes. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, publié samedi, les deux individus ont été placés en garde à vue. Ils sont poursuivis pour appartenance à une organisation terroriste. Un autre salafiste takfiriste a été interpellé, vendredi, à Sidi Ali Ben Aoun (gouvernorat de Sidi Bouzid), en possession d'une banderole portant le logo du groupe terroriste de Daech et de séquences vidéo et commentaires faisant l'apologie de ce groupe, indique la même source. L'individu en question a été également placé en garde à vue et est poursuivi pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste. R.M.



Maison Blanche

La pression monte avant le premier débat Trump-Clinton

■ Qui va l'emporter? Qui va trébucher? La pression monte aux États-Unis avant le premier débat présidentiel aujourd'hui entre Donald Trump et Hillary Clinton, affrontement au sommet entre deux candidats aux antipodes, qui s'y sont préparés très différemment.

Par Rosa T.

Il est d'autant plus crucial qu'à six semaines de l'élection du 8 novembre, les sondages restent serrés, même s'ils donnent l'avantage à M^{me} Clinton. Jusqu'à 90 millions d'Américains, selon certaines estimations, seront rivés à leur petit écran pour ce duel à armes inégales, où la moindre phrase, le moindre dérapage, peuvent avoir de



Ph. > D. R.

lourdes conséquences.

Beaucoup d'électeurs ont déjà arrêté leur position, mais 9% selon certains sondages ne savent toujours pas pour qui voter, après un an d'une cam-

pagne nauséabonde, où les attaques ont souvent remplacé la substance. La démocrate Hillary Clinton, 68 ans, qui a reçu samedi le soutien du New York Times, s'est scrupuleusement préparée au débat, suspendant sa campagne ces derniers jours.

Elle s'est cloîtrée avec ses conseillers et ses dossiers chez elle à Chappaqua, au nord de New York, s'entraînant notamment avec des proches jouant Trump, à toutes les facettes possibles de son adversaire républicain: teigneux, distant, calme...

Le profil psychologique du milliardaire a été étudié à la loupe, pour voir ce qui pourrait le faire déraiser. Car le but du camp démocrate est de le faire craquer, pour montrer qu'il n'a pas le tempérament d'un président.

S'il réagit en l'agressant, Donald Trump risque aussi de perdre le vote des femmes, déjà très réticentes à son endroit, et qui constituent 53% des votants. Et tout dérapage est assuré de finir en boucle sur les chaînes de télévision.

La campagne de M^{me} Clinton a aussi publié, avant le débat, une longue liste des mensonges prêtés à Donald Trump.

La préparation du débat «se passe très bien», a pour sa part

affirmé, volontairement décontracté, le milliardaire de 70 ans, qui a reçu vendredi le soutien de son ancien ennemi lors des primaires, le sénateur ultra-conservateur Ted Cruz.

Donald Trump a pris son vendredi pour se préparer, et devait encore travailler hier au débat. Mais il a continué ses meetings les autres jours, y compris samedi soir à Roanoke (Virginie, est).

Donald Trump n'a pas voulu s'entraîner avec une fausse Hillary. Mais il a regardé des vidéos de son adversaire lors de précédents débats.

Mme Clinton, dont c'est le deuxième candidature à la présidence, est rompue à l'exercice des débats, réputée pour y être très bonne. La barre est plus élevée pour elle.

Après quasi 40 ans de service public, elle connaît parfaitement ses dossiers et 88% des Américains la trouvent intelligente. Mais 65% ne la trouvent pas honnête et 52% ont une opinion négative de cette cérébrale un peu froide. L'affaire de ses emails, les doutes alimentés par son adversaire sur la Fondation Clinton, ses liens avec Wall Street, ont contribué à ternir son image. «Sois toi-même et explique ce qui te motive», a

conseillé le président Obama à son ancienne secrétaire d'État, qui entend gouverner dans sa continuité. «Quand les projecteurs brillent, et que la pression est maximale, c'est là qu'elle sort le grand jeu», a confié optimiste son colistier Tim Kaine.

Donald Trump n'a lui aucune expérience d'un débat présidentiel: 90 minutes de pression intense, avec une seule adversaire et un modérateur, qui sera aujourd'hui le présentateur du journal du soir de la chaîne NBC, Lester Holt. Mais cela n'inquiète pas cette ancienne star de télé-réalité, instinctif et imprévisible, plus à l'aise sous les feux de la rampe que sur les dossiers et qui a promis d'être «très respectueux» avec M^{me} Clinton. M. Trump est encore perçu plus négativement que M^{me} Clinton: 61% des Américains ont de lui une opinion négative, rebutés par sa personnalité sans nuance et volontiers agressive. Avant leur débat, les deux candidats à la Maison-Blanche doivent rencontrer hier séparément le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, à New York, où il était venu participer à l'Assemblée générale des Nations unies.

R. T.



Points chauds

Dérision

Par Fouzia Mahmoudi

Sarkozy était certainement persuadé d'avoir trouvé un bon mot qui ferait parler et qui créerait juste assez de polémiques pour continuer à focaliser l'attention sur lui. Mais la sortie de l'ancien président sur les ancêtres gaulois des Français, s'est finalement retourné contre lui. En effet, il y a quelques jours à l'occasion d'un nouveau meeting dans le cadre de sa campagne pour les élections primaires de la droite, Sarkozy a affirmé que «si l'on veut devenir français, (...), on vit comme un Français». «Nous ne nous contenterons plus d'une intégration qui ne marche plus, nous exigerons l'assimilation. Dès que vous devenez français, vos ancêtres sont gaulois», a-t-il ajouté. Des propos qui avaient immédiatement déchaîné une tempête médiatique et suscitée les critiques de la gauche mais également de la droite. Alain Juppé premier adversaire de Sarkozy y a d'ailleurs réagi vivement. «Nullité du débat politique que soulèvent certains à droite et à gauche : on débat des Gaulois !! Et si l'on parlait d'avenir», a ainsi écrit, immédiatement, Alain Juppé sur Twitter, suivi par François Bayrou, le président du MoDem, qui a approuvé la sévérité d'Alain Juppé, jugeant que son mot était «juste». Il a, lui aussi, déploré que «pour définir l'identité de la France on ne regarde pas vers l'avenir, on regarde vers l'origine», concluant que, pour Nicolas Sarkozy, «ça devient une obsession». Lors d'un déplacement à Tours Alain Juppé a ajouté : «Pour moi, faire campagne, ce n'est pas dire une incongruité chaque jour pour faire parler de soi». Sarkozy de son côté sentant certainement que cette polémique commençait à jouer sa défaveur, son «bon mot» étant plus ridiculisé qu'autre chose en a rajouté une couche cette semaine espérant faire passer la pilule. «Nos ancêtres étaient les Gaulois, ils étaient aussi les rois de France, les Lumière, Napoléon, les grands républicains», a lancé l'ex-président pour expliquer ses propos qui avaient fait polémique. «Nos ancêtres étaient aussi les soldats de la Légion étrangère qui se battaient à Camerone et les tirailleurs sénégalais», a-t-il martelé. «Nos ancêtres étaient les troupes coloniales mortes au chemin des Dames lors de la Première Guerre mondiale, les tirailleurs musulmans morts à Monte Cassino», a insisté l'ancien président de la République, en référence au mont d'Italie où les Alliés ont livré plusieurs batailles contre les Allemands en 1944. Reste à savoir si cet ajout de dernière minute changera la perception de ces propos initiaux par le public, surtout les électeurs, ou si Sarkozy s'est lui-même empêtré dans un débat qui aide ses adversaires à le tourner en dérision et à faire ainsi douter de sa crédibilité.

F. M.

Pétrole

Un tanker en feu dans le golfe du Mexique

Un tanker de la compagnie pétrolière mexicaine Pemex avec à son bord 150 000 barils d'hydrocarbures a pris feu samedi dans le golfe du Mexique, a indiqué la compagnie.

«On ignore pour le moment les causes de l'incendie», a déclaré Pemex dans un bref communiqué. La compagnie a précisé qu'aucun des 31

membres de l'équipage n'avait été blessé. L'équipage a été évacué par la marine militaire mexicaine, a déclaré à l'AFP un représentant de Pemex, Israel de la Pena Mejia. Le sinistre s'est déclenché quand le navire se trouvait au large de Boca del Rio, dans l'État mexicain de Veracruz. Cinq remorqueurs de la Pemex munis de moyens de

lutte contre le feu tentaient de venir à bout du sinistre. «Nous faisons tout ce qui est possible pour le contrôler sans qu'il n'y ait» de conséquences sur l'environnement, a déclaré M. de la Pena Mejia. Le navire, «le Burgos», était entré dans la flotte de Pemex en 2008 à la suite d'un accord de location avec la compagnie Blue Marine Shipping.



Journée d'étude «Le théâtre et le public»

Les raisons du désintérêt du public en débat

■ La situation du théâtre algérien et sa relation avec le public était en débat lors d'une journée d'étude organisée samedi à Alger. Cette journée organisée sous le thème «Le théâtre et le public» était une occasion pour revenir sur les raisons de la réticence du public sur les différents spectacles proposés par le théâtre. Des universitaires et des spécialistes ont mis le doigt sur les raisons de cette réticence et proposé les solutions possibles.



Ph. > D. R.

tique de théâtre et académicien, Ahmed Cheniki, a appelé dans ce sens à une «réorganisation radicale» des établissements de théâtre et de leurs activités, relevant que ce désintérêt est un phénomène touchant plusieurs pays y compris la France. L'écrivain et académicien Makhrouf Boukrouh a, pour sa part, considéré que l'absence de stratégie de production et de distribution théâtrales était à l'origine de la désertion du public, entraînant ainsi l'échec de faire du spectateur un «but stratégique».

S'appuyant sur des statistiques, il a souligné que les «établissements de théâtre n'avaient pas réussi, depuis les années 1990, à (r)établir un dialogue avec le public».

Le metteur en scène Chawki Bouzid a, quant à lui, expliqué ce désintérêt par la «politique de gestion des établissements», regrettant la rupture du dialogue entre les professionnels du 4^e art et l'administration.

Un avis que partage, par ailleurs, l'enseignante à l'Institut supérieur des métiers des arts et du spectacle (Ismas, Alger) et metteur en scène, Hamida Ait El Hadj qui renvoie ce désintérêt à la «mauvaise gestion» ainsi qu'à

l'absence de vision incluant le théâtre dans les programmes scolaires.

Les participants ont suggéré d'optimiser la formation et de promouvoir les productions théâtrales en impliquant notamment médias et réseaux sociaux.

A.S.

Par Abia Selles

Le développement du théâtre algérien et l'amélioration de sa relation avec le public est le souci des spécialistes ces dernières années. En effet, un bon nombre de chercheurs et d'académiciens œuvrent dans ce sens pour proposer des solutions

afin de renouer le public au théâtre algérien. C'est aussi le but majeur d'une journée d'étude organisée samedi à Alger. Cette dernière, intitulée «Le théâtre et le public» se voulait un espace pour débattre la situation du théâtre algérien et revenir sur sa relation avec le public. Les participants se sont

mis d'accord sur le fait que «la mauvaise gestion» des établissements de théâtre en Algérie est l'une des causes du désintérêt du public. Des critiques de théâtre, des artistes et des académiciens s'accordent à dire que la gestion de ces établissements a beaucoup régressé depuis les années 1990. Le cri-

Fin de la semaine culturelle algéroise à Milan

La culture, meilleur ambassadeur du tourisme

La semaine culturelle de la ville d'Alger à Milan (Italie) a pris fin vendredi dans une ambiance festive couronnant des activités culturelles et de créativité artistique, qui ont été le meilleur ambassadeur pour donner envie à des Italiens de visiter l'Algérie et attiser la nostalgie des Algériens établis là-bas avec la promesse de revenir le plus tôt possible. Les responsables algériens et italiens qui ont participé à cette manifestation ont été unanimes à dire que le rapprochement culturel entre les deux pays permettra de renforcer les liens d'amitié et les échanges dans d'autres domaines tels le tourisme et l'économie. Dans une allocution prononcée à cette

occasion, le consul général d'Algérie à Milan, Abdelkrim Touahria, a indiqué que les activités culturelles présentées dans le cadre de la semaine culturelle de la ville d'Alger à Milan ont subjugué les Italiens qui désirent désormais découvrir le patrimoine culturel authentique d'Alger.

Cette initiative sera élargie à d'autres villes d'Algérie afin de faire ressortir la diversité culturelle de notre pays, a-t-il ajouté affirmant œuvrer pour que cette manifestation devienne une rencontre périodique afin de permettre à la communauté algérienne de raffermir ses liens avec la patrie. Le représentant et conseiller du wali d'Alger, Abdelmalek Zidi, a pour sa part,

affirmé que la semaine culturelle de la ville d'Alger à Milan a été couronnée de «succès», en ce sens qu'elle a eu un grand écho auprès des Italiens qui ont exprimé leur désir de connaître davantage le patrimoine culturel que recèle l'Algérie. «Ce genre de manifestations sera organisé de façon périodique pour faire connaître ce riche patrimoine culturel et la créativité de l'Algérie», a-t-il dit. Le président de l'agence algérienne du rayonnement culturel (AARC), Nazih Benramdan, a affirmé, de son côté, que cette semaine culturelle a été le meilleur ambassadeur de l'Algérie en dépassant le volet culturel pour s'étendre à des domaines plus vastes. Pour lui,

une base culturelle est une «base solide» sur laquelle se construisent d'autres domaines de coopération à l'instar du tourisme et de l'économie. La cérémonie de clôture de cette manifestation a été animée par la troupe «Dey» qui a séduit les Milanais avec une musique qui allie l'andalous et le folklorique (Gnaouis, chaabi). Un défilé de mode de tenues traditionnelles algéroises du styliste Karil Akrouf alliant authenticité et modernité, a également été présenté lors de cette cérémonie de clôture au cours de laquelle un mariage algérois illustratif a été organisé pour faire connaître les rites du mariage traditionnel à Alger.

L.B.

Etats-Unis

Inauguration du musée national d'histoire afro-américaine

Le Président Barack Obama a inauguré samedi le musée national de l'histoire et de la culture afro-américaine à Washington, espérant que ce projet historique enfin finalisé aide les Américains à «se parler et s'écouter». «Le musée de l'histoire afro-américaine n'est pas séparé de l'histoire plus large de l'histoire américaine, ce n'est pas le côté caché de l'histoire américaine, c'est central à l'histoire américaine», a-t-il déclaré. «Une vue claire de l'histoire peut nous mettre mal à l'ai-

se (...) Mais c'est précisément de ce malaise que nous pouvons apprendre et grandir (...) C'est l'histoire américaine et c'est l'histoire de ce musée», a ajouté M. Obama, face à des milliers de personnes réunies pour l'occasion devant le musée sur le Mall à Washington. «Ce musée peut nous aider à nous parler. Et plus important, à nous écouter et encore plus important à nous voir», a insisté M. Obama. Le musée, imposant bloc moderne paré de bronze, est consacré à

l'histoire et l'émancipation des Noirs – esclavage, ségrégation, lutte pour les droits civiques – mais aussi à la culture et à la société. Il contient quelque 34 000 objets. L'inauguration du musée de 37 000 m², intervient dans le contexte de nouvelles tensions raciales, après le meurtre de deux Noirs par la police, l'un à Charlotte (Caroline du Nord) et l'autre à Tulsa (Oklahoma) ces derniers jours.

R.I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 27 septembre :
9e Festival international de miniatures et des arts décoratifs.
Mercredi 28 septembre à 18h :
pièce théâtrale (monologue) Teyoucha. Texte et mise en scène : Nesrine Belhadj.
Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Du 29 septembre au 2 octobre à 19h :
3e édition des Journées nationales du monologue et de l'humour.
Jeudi 29 septembre à 19h :
Monologue Teyoucha de Nesrine Belhadj.
Vendredi 30 septembre à 19h :
Monologue Cauchemar de Bilal Belmadani.
Samedi 1er octobre à 19h :
Monologue Caualiss (coulisses) de Mohamed Mihoubi.
Dimanche 2 octobre à 19h :
Monologue El Moughamara (l'aventure) de Anas Tenhe.
Salle Ibn Khaldoun
Chaque vendredi et samedi du mois de septembre :
Projection du long métrage «Comme des bêtes».
Chaque lundi et mercredi du mois de septembre :
Projection de «SOS fantômes».
Les vendredis, samedis et jeudis du mois de septembre :
Projection de «Suicide squad».
Librairie des beaux-arts, 28 rue Didouche-Mourad, Alger
Jusqu'au 28 septembre :
Exposition de l'artiste peintre Mourad Foughali.
Musée national des antiquités, Alger
Jusqu'au 30 septembre :
Exposition «Voyage à travers le zelij - Les carreaux de faïence».
Salle de cinéma Cosmos (Riad El Feth)
26 septembre :
Projection de Warcraft et Jason Bourn
27 septembre :
Projection de Le monde de Dory, SOS fantôme et Tarzan
28 septembre :
Projection de Suicid Squad et Jason Bourn

Coup-franc direct

Hannachi, l'éternel disque

Par Mahfoud M.

Le président de la JS Kabylie nous a fait écouter encore une fois son éternel disque de démission après le dernier semi-échec enregistré par l'équipe à domicile face au CA Batna. Il a, ainsi, promis de démissionner du club, accusant, comme lors de chaque échec, l'arbitre d'avoir «saboté» son team. Pour lui, il est clair qu'il y a des parties qui veulent du mal à son équipe et qui font tout pour la faire plier, sans pour autant donner l'identité de ces personnes qui lui mettent les bâtons dans les roues. Hannachi ne veut pas assumer son échec, car il sait au fond que c'est sa gestion qui a conduit à cette situation, surtout avec cette décision de changer l'effectif à hauteur de 70%. Il ne faut pas attendre beaucoup d'une équipe quand celle-ci souffre d'une instabilité chronique et le président en est le premier responsable alors qu'il aurait pu garder un bon nombre d'éléments encore capables de donner le plus attendu d'eux dans cette équipe. Hannachi démissionnera-t-il cette fois-ci ou est-ce encore un coup d'épée dans l'eau comme il a l'habitude de le faire ? Il est clair que le patron de la formation kabyle tente encore une fois de détourner l'attention de l'opinion publique sur la gestion approximative de l'équipe et ses nombreux ratages, sinon cela fait longtemps qu'il aurait démissionné, lui qui a subi une grosse pression sans pour autant jeter l'éponge.

M. M.

Médillés aux jeux Olympiques et Paralympiques Les champions honorés

LES ATHLÈTES algériens médaillés lors des jeux Olympiques et Paralympiques 2016 qui se sont déroulés à Rio de Janeiro (Brésil) ont été honorés par la wilaya d'Alger en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, samedi soir à l'hôtel El Aurassi (Alger). L'Algérie a remporté 16 médailles (4 or, 5 argent, 7 bronze) aux 15^{es} jeux Paralympiques 2016 (7-18 septembre), et deux médailles d'argent lors des 31^{es} jeux Olympiques 2016 (5-21 août), œuvres de Taoufik Makhloufi (800 et 1500m). La wilaya d'Alger a octroyé des récompenses financières aux sportifs qui ont enregistré leur présence sur le podium. Les médaillés d'or ont eu une prime de 500 000 DA, ceux qui ont remporté l'argent 400 000 DA et les médaillés de bronze 300 000 DA chacun. «C'est un geste qui encourage les athlètes pour réussir d'autres performances à l'avenir. Contrairement aux années 2000, maintenant il faut travailler dur pour espérer gagner une médaille aux jeux Paralympique.

La concurrence était vraiment rude en 2016», a déclaré à l'APS, Nadia Medjmedj qui a glané le bronze du jet (F56) réalisant (9.92m nouveau record du monde de sa classe). Medjmedj, doyenne de la sélection paralympique algérienne, a d'autre part réclamé de mettre les athlètes valides et paralympiques sur un pied d'égalité. «Nous avons reçu la promesse du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, présent aujourd'hui parmi nous, pour revoir à la hausse notre barème de primes. Je souhaite une prise en charge de cette question dans un avenir proche», a-t-elle dit.

Ould Ali a rassuré les athlètes paralympiques leur signifiant que leurs préoccupations étaient légitimes. «Pour moi vous êtes des sportifs comme les autres et vos revendications seront étudiées et traitées. Vous avez ma promesse», a lancé le ministre en direction des athlètes. Plusieurs ministres et personnalités sportives ont assisté à cette cérémonie suivie d'un dîner offert aux invités par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a de son côté salué les efforts des athlètes algériens à Rio. «Chaque athlète a donné le meilleur de lui-même. Ils sont donc tous à féliciter», a-t-il souligné, souhaitant «voir le sport algérien continuer à évoluer dans la sérénité».

Club Africain

Belkhitther et Chenihi seront bientôt payés

LES JOUEURS algériens du Club Africain (1^{re} Division tunisienne de football), Mokhtar Belkhitther et Brahim Chenihi, qui avaient refusé de s'entraîner cette semaine en guise de protestation contre la non perception de leurs salaires «verront leur situation financière régularisée très bientôt» ont rapporté samedi plusieurs médias locaux.

«Le Comité exécutif du Club Africain s'est réuni vendredi avec le président Slim Riahi pour essayer de trouver des solutions aux problèmes qui freinent la bonne marche du club en ce début de saison. Parmi les importantes décisions qui ont été prises, la régularisation immédiate de la situation financière de l'ensemble des joueurs» a rapporté la presse tunisienne.

Autre décision importante ayant été prise pendant cette réunion entre le Comité exécutif du club et le président Slim Riahi «le réaménagement des infrastructures sportives du Parc "A" et leur amélioration». Après deux journées de championnat, le Club Africain caracole en tête de son groupe avec six points, ex-aequo avec l'Espérance de Tunis et l'Etoile Sportive de Metlaoui.

Ligue 1 Mobilis (5^e journée) L'USMA s'empare de la tête du classement

■ L'USM Alger a pris la tête du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, grâce à sa victoire contre le CR Belouizdad (1-0) samedi soir dans le derby de la capitale, tandis que la lanterne rouge, le RC Relizane, a remporté son premier succès de la saison mais reste scotché à la dernière place avec une pénalité de moins trois points.

Par Mahfoud M.

Un but inscrit par Meziane lors du premier quart d'heure de la partie disputée au stade du 5-Juillet avant sa fermeture pour la pose d'une nouvelle pelouse, a suffi aux hommes de Jean-Michel Cavalli pour engranger les trois points de la victoire. A la faveur de ce succès, le champion sortant compte trois points d'avance sur ses deux poursuivants directs : le MC Alger et le MC Oran qui s'étaient affrontés vendredi au stade Omar-Hamadi. Une confrontation à huis clos qui est revenue aux Algérois grâce à une réalisation de Seguer (81'). L'ES Sétif est revenue bredouille de son déplacement à Bel-Abbès en perdant (2-1). Les Locaux ont attendu la seconde période pour remporter leur premier succès de la saison. Les protégés de Cherif El Ouazani remontent à la neuvième place, alors que l'ESS reste à la quatrième position en compagnie du DRB Tajenane et du NA Hussein-dey. De son côté, la JS Kabylie s'est montrée une nouvelle fois incapable de s'imposer sur sa pelouse, se contentant d'un nul devant le promu, le CA Batna, qui a ouvert la marque à la 25^e minute par Aribi avant que Iboud n'égalise cinq minutes plus tard. Les deux équipes partagent la 7^e place avec 7 pts. La journée a été marquée également par la large victoire du RC Relizane, la première de la saison, contre la JS Saoura (3-0). Une victoire qui tombe à pic pour la lanterne rouge qui reste cependant dernier avec une pénalité de -3. Vendredi, le CS Constantine avait réussi l'exploit de revenir deux fois au score dans son derby face au DRB Tadjenane, avant de l'emporter



Les Rouge et Noir solides leaders

Ph. > D. R.

(4-2) au final. Chattal (14'), puis Chibane (42') avaient donné l'avantage au DRBT, mais le CSC avait égalisé à chaque fois, d'abord par Samer (20'), puis Meghni sur penalty à la 52', avant de l'emporter grâce à deux nouvelles réalisations, signées Aoudia (65') et Belamiri (90'). Un premier succès pour les «Sanafir» après cinq journées dans cet exercice 2016-2017, grâce auquel ils se hissent à la 9^e place, avec 5 points, au moment où le DRBT recule à la 4^e place avec 8 points. Jeudi, en ouverture de cette 5^e journée, l'USM El Harrach a été tenue en échec par le NA Hussein Dey (1-1) en match derby disputé au stade du 5-Juillet. Les Sang et Or avaient ouvert le score par Gasmi, sur penalty à la 49^e minute, et c'est Aïch qui a égalisé pour les Harrachis à l'heure de jeu. Un nul qui arrange beaucoup plus les affaires du NAHD, désormais 6^e avec 8 points, au moment où l'USMH reste 13^e, sans aucune victoire à son actif depuis l'entame de la saison. Le match Olympique Médéa - MO Béjaïa, quant à lui, a été reporté à une date ultérieure, en raison de la

participation des «Crabes» à la demi-finale retour de la coupe de la Confédération face aux Marocains du FUS Rabat (0-0 à l'aller).

M. M.

Résultats et classement :

USMH- NAHD	1-1
CSC- DRBT	4-2
MCA -MCO	1-0
RCR- JSS	3-0
CRB- USMA	0-1
JSK -CAB	1-1
USMB -ESS	2-1
OM- MOB (reporté)	

	Pts	J
1). USM Alger	13	5
2). MC Oran	10	5
—). MC Alger	10	5
4). DRBT	8	5
—). ES Sétif	8	5
—). NAHD	8	5
7). CA Batna	7	5
—). JS Kabylie	7	5
9). CSC	5	5
—).USMBA	5	5
11). CRB	4	4
—).OM	4	4
—). JS Saoura	4	5
14). USM Harrach	3	5
15). MO Béjaïa	2	3
16). RC Relizane	-3	5

Championnat du Portugal (4^e journée) Hamzaoui inscrit un triplé

L'EX-ATTAQUANT du MO Béjaïa, Okacha Hamzaoui, s'est illustré avec son nouveau club Nacional Funchal en signant un triplé à l'occasion du match en déplacement contre Feirense (3-0), samedi, pour le compte de la quatrième journée du championnat du Portugal de première division.

Le premier but de Hamzaoui, le plus beau, est un retourné acrobatique dans la surface, profitant d'un ballon bien mis en orbite par un défenseur adverse (29').

Le second, bien décalé à droite par Agra, il trompe le gardien d'un plat du pied gauche dans le petit filet opposé (51'). Enfin, le troisième, il est à la lutte avec

son vis-à-vis, à qui il pique le ballon dans la surface pour aligner le gardien brésilien Peçanca une troisième fois d'un petit ballon piqué (55'). Agé de 25 ans, le buteur algérien avait rejoint

Nacional Funchal lors du mercato d'été en provenance du MO Béjaïa. A la faveur de ce succès, le second de suite, Nacional Funchal quitte la zone rouge.

Formation entraîneur Une session pour l'obtention de la licence CAF «B» sera tenue

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a annoncé vendredi qu'elle organisera bientôt une formation pour les anciens joueurs internationaux désireux de décrocher la licence CAF «B». «Une formation pour l'obtention de la Licence CAF "B" sera bientôt organisée par la FAF au profit d'ex-joueurs internationaux, qui disposent déjà de la licence CAF C», a cependant conditionné la Fédération dans son communiqué. «Le délai» pour se porter candidat à cette formation «restera ouvert jusqu'au 22 octobre prochain», a encore précisé la FAF sur son site officiel.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sûreté de la wilaya d'Alger

Saisie de près de 10 000 comprimés psychotropes

LA SÛRETÉ de la wilaya d'Alger a procédé en août dernier au retrait de plus de 4 000 permis de conduire et à la saisie de plus de 10 kg de cannabis, 35 grammes de cocaïne, 1,5 gramme d'héroïne, outre près de 10 000 comprimés psychotropes, ont indiqué hier les services de sûreté de wilaya. Les mêmes services ont enregistré en août dernier le retrait de 4 969 permis dans le cadre des patrouilles quotidiennes, outre la saisie de plusieurs quantités de drogue, en l'occurrence 10 kg de cannabis, 35 grammes de cocaïne, 1,5 grammes d'héroïne et 9 910 psychotropes, selon un communiqué. En matière de sécurité routière, les services de sûreté publique ont recensé en août dernier, 16 406 infractions entraînant 4 969 retrait de permis et 85 accidents de route ayant fait 91 blessés et 4 morts, en raison du non respect du code de la route, a précisé le même communiqué. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, 1 038 affaires ont été traitées durant la même période, impliquant 1 189 personnes, outre la saisie de 10 kg et 315 grammes de cannabis, 35,41 grammes de cocaïne, 1,5 grammes d'héroïne ainsi que 9 910 comprimés psychotropes. Concernant les affaires liées au port d'armes blanches prohibées, les mêmes services ont traité 256 affaires impliquant plus de 200 individus ayant été présentés à la justice, dont 50 ont été placés en détention provisoire. Dans le cadre des activités de la sûreté de wilaya en matière de lutte contre la criminalité urbaine, le communiqué fait état de 393 affaires d'atteinte aux biens et 751 autres d'atteinte aux personnes, outre 27 affaires de délits et de crimes contre la famille et les mœurs et 122 affaires liées à des crimes économiques et financiers. En matière de protection de l'urbanisme, les services de sûreté publique ont recensé 287 opérations de destruction dont 33 sur ordre des autorités publiques, a souligné le communiqué. Les appels vers le numéro vert 15-48 et celui des secours 17 sont en nette croissance, atteignant 91.511 appels en août dernier.

Fahim O.

Inhalation de gaz toxique

Cinq personnes décédées à Alger

CINQ PERSONNES d'une même famille sont mortes asphyxiées samedi soir dans leur domicile situé à la rue Merzak-Dib dans la commune de Belouizdad suite à l'inhalation de gaz, a indiqué hier la direction de la communication de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Selon la même source, c'est suite à une fuite de gaz que cinq membres d'une même famille, 3 femmes, un homme et un enfant, ont inhalé la substance toxique avant de rendre l'âme. Dès que l'incident a été signalé par la Sûreté nationale à

22h12, des équipes composées de deux engins, de trois ambulances, d'un officier et de deux médecins se sont déplacés sur les lieux, a précisé la source. Les dépouilles des cinq victimes ont été transférées à la morgue d'El Alia. La Protection civile a constaté que la fuite de gaz provenait d'un chauffe-bain installé dans la cuisine de l'appartement de deux pièces. Comme chaque année, une campagne de sensibilisation contre les gaz toxiques sera organisée dans les prochains jours.

K.E.

Tizi Ouzou/ Villages Azrou et Iguefilen

Des habitants réclament leur quote-part d'eau

DES HABITANTS des villages Azrou et Iguefilen Commune Illilten (70 km au sud-est de Tizi-Ouzou) ont observé, hier, un sit-in devant le siège de la wilaya pour réclamer de l'eau potable de laquelle ils sont privés depuis plusieurs jours. Les protestataires ont également dénoncé le non-respect des engagements pris par l'administration afin de prendre en charge leur doléance lors d'une réunion tenue en juin dernier. Dans la déclaration rendue publique par les comités des villages précités, ils rappellent que lors «cette rencontre présidée le wali en présence des représentants des quatre villages, en l'occurrence Azrou, Iguefilen, Taghzout et Tifilkout, du secrétaire général, des directeurs du secteur concerné, du chef de daïra d'Iferhounène, du P/APC d'Illilten

et du bureau d'études IBACO, est consignée par un seul procès-verbal, qui n'est sorti qu'une semaine plus tard, qui porte sur la répartition de l'eau potable entre les quatre villages cités plus haut» et que «le wali s'est prononcé qu'au lieu de solutions de replâtrage comme préconisées par ses prédécesseurs, il opte pour un règlement définitif de ce conflit récurrent et qui date depuis des décennies maintenant. Il a ainsi déclaré textuellement que l'eau est la propriété de l'Etat et c'est à lui que revient la répartition et la gestion et que personne ne peut se prévaloir être propriétaire, ni de l'eau ni de la montagne». Parmi ces engagements pris figurent le retour dans l'immédiat à la situation d'avant le 04 juin 2016 et simultanément mobiliser les sources déjà captées vers le répartiteur

alimentant les quatre villages pour le renforcer provisoirement, tout en procédant à la réparation des captages endommagés, dans le court et le moyen terme, le bureau d'études IBACO va esquisser un schéma directeur de répartition de l'eau pour toute la commune d'Illilten. Sauf que l'entreprise dérogée pour entreprendre les travaux nécessaires a été empêchée «par des citoyens du village Tifilkout, se déclarant être représentants, suite à la démission de leur comité, sous le prétexte fallacieux que ce n'est pas ce qui a été consigné dans le PV de la wilaya, et d'ajouter que le directeur de l'hydraulique et le P/APC d'Illilten agissent sous un PV falsifié portant la signature de Monsieur le wali de Tizi-Ouzou». Face à cette situation, les protestataires affirment avoir tapé à

toutes les portes pour débloquer la situation mais en vain d'où leur recours à ce ce sit-in d'hier en guise de «signal de détresse pour la énième fois» tout en appelant «le wali à débloquer la situation pour la reprise des travaux de l'entreprise en mode accéléré et en droite ligne de ce qui a été entamé par le directeur des ressources en eau, et cela pour préparer le terrain au

bureau d'études qui doit lui aussi intervenir dans les délais les plus courts afin que l'étude soit achevée avant la fin de cette année». Une délégation des protestataires a été reçue par le wali de Tizi Ouzou en fin de matinée d'hier pour les rassurer qu'il mettra en œuvre les engagements pris avec ces villageois pour le règlement de ce problème.

Hamid M.

Le corps sans vie d'une vieille femme découvert dans une forêt

LE CORPS sans vie d'une vieille femme en état de décomposition a été découvert, avant-hier, dans une forêt du village Ibarkoukène dans la commune de Maatkas (25 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) avons-nous appris auprès de la Protection civile. L'alerte a été donnée peu après 18 heures samedi avant que les éléments de la Protection civile ne se rendent sur les lieux pour évacuer la dépouille mortelle vers la morgue du CHU Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou. Le corps serait celui d'une vieille femme disparue il y a quelques jours dans cette région, selon des sources locales.

H. M.

bombardements russo-syriens Alep sous un déluge de feu



Loumis

Djalou@hotmail.com

Accident ferroviaire de Boudouaou

Installation d'une commission d'enquête administrative

■ Une commission d'enquête a été installée par le ministre des Travaux publics et des Transports afin de déterminer les circonstances de l'accident ferroviaire qui s'était produit samedi après-midi à Boudouaou (Boumerdès), a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Par Souad L.

«A la suite de l'accident ferroviaire survenu le 24 septembre 2016 au niveau de la gare de Boudouaou, une commission d'enquête administrative a été installée par le ministre des Travaux publics et des Transports, qui aura à déterminer les circonstances de l'accident ainsi que les responsabilités», explique la même source ajoutant que cette commission a entamé ses travaux le même jour. Le ministère souligne, par ailleurs, que les

blessés évacués vers les différentes structures hospitalières ont tous regagné leur domicile après avoir reçu les soins nécessaires. Les travaux de relevage des voitures voyageurs et de rétablissement des voies sont engagés, note encore le ministère précisant que «tous les moyens sont mobilisés pour la réouverture de la ligne». Deux trains sont entrés en collision, samedi aux environs de 16h à Boudouaou, causant un mort (le conducteur du train) et 196 blessés dont deux dans un état grave, selon un bilan de la direction de la santé et de la popula-

tion de la wilaya de Boumerdès établi samedi. L'accident s'est produit lorsque le train à destination de la wilaya de Sétif a rattrapé le train 63 à destination de Thénia au niveau de la gare de Boudouaou, d'après les explications de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Les ministres respectivement des Travaux publics et des Transports et de la Santé et de la Réforme hospitalière, Boudjemaa Talai et Abdelmalek Boudiaf, se sont rendus sur place pour s'enquérir de visu de la situation et des conditions de prise en charge des blessés.

S.L.